

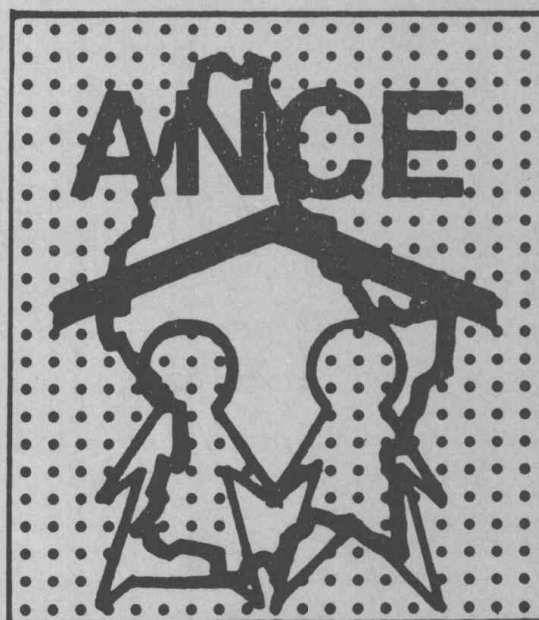
N: 11

juin 1980

Invitation à

I'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de I'A.N.C.E.



qui aura lieu: lundi, le 30 juin 1980

à l'Institut Pédagogique de Walferdange: salle de lecture - Bloc III

voir l'ordre du jour à la première page.



- invitation à l'assemblée générale et ordre du jour
- catalogue des films sur les handicaps et la réadaptation
- origine et objectifs de la sécurité dans les écoles lucien jacqué

Secrétariat: A.N.C.E.

82. route d'Arion  
**CAPELLEN**

tel: 30 92 32 et 30 92 33

Association nationale des communautés éducatives

bulletin

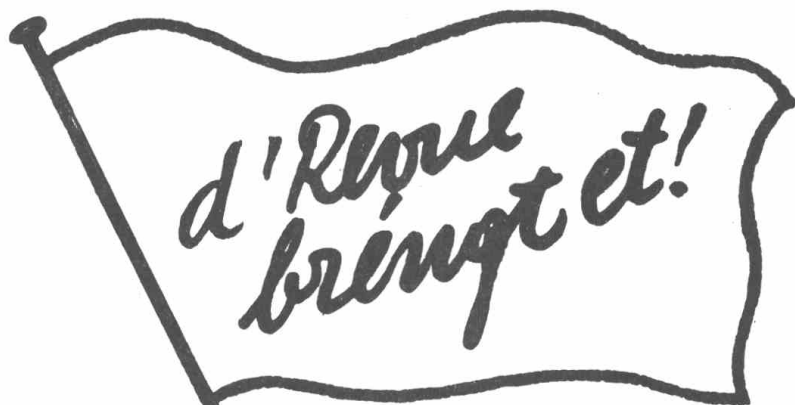
éditeur : A.N.C.E. 82, route d'Arlon Capellen  
téléphone : 30 92 32 et 30 92 33

parution : 10 x par année  
tirage : 280 exemplaires

Abonnement : Veuillez verser la somme de 150 Fr au CCP de l'  
association No 2977-67 avec la mention:  
abonnement bulletin A.N.C.E.

Les articles signés ne reflètent pas nécessairement l'opinion  
de l'A.N.C.E.

Le délai pour qu'un article puisse être publié dans le numéro  
suivant est le premier jour ouvrable du mois prochain.



- all Woch
- fir Er Informatioun
- fir Eren Zältverdreiw
- interessant a lleweg
- onofhängeg an onpartelesch
- mam Revue-Agenda gratis  
kompletten TV-Programm  
Kino, Theater, Fräizäit

**REVUE**

d'lëtzebuurger illustréiert

Rédaction et Service de Publicité:  
Bertrange, Tél. 31 10 11

Administration et Abonnements:  
40, Avenue de la Gare, Luxembourg,  
Tél. 48 76 61

Le

GUIDE PRATIQUE DES REALISATIONS  
SOCIALES ET PSYCHO-PEDAGOGIQUES

peut être commandé au

Secrétariat de l'A . N . C . E .  
82, route d' Arlon  
C A P E L L E N

au prix de

150 Fr + 20 Fr ( frais d'envoi )

---

---

**EICHER FRERES**

s. à r. l.

STRASSEN - 120, route d' Arlon

Téléphones: 31 88 19 - 31 03 61,

Exposition permanente d'installation de dessin, de machines et appareils

pour la reproduction et les arts graphiques, mobilier scolaire.

---

assemblée générale - assemblée générale - assemblée générale -

---

A.N.C.E.  
82, rte d'Arlon  
C A P

Cap, le 11 juin 1980

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale de l'A.N.C.E., qui aura lieu, lundi, le 30 juin 1980 à 20.00 hres à l'Institut Pédagogique de Walferdange, salle de lecture, Bloc III.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Allocution du président
2. Rapport du trésorier
3. Rapport des réviseurs de caisse
4. Augmentation de la cotisation pour 1980 - 81
5. Le congrès national de l'A.N.C.E.
6. Renouvellement du tier du conseil d'administration ( voir annexe 1. )
7. Présentation des nouveaux membres ( voir annexe 2. )
8. Admission des nouveaux membres associés
9. Discussion

La fin de l'assemblée générale est à prévoir pour 22.00 hres.

En espérant vous voir à l'assemblée générale, je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir agréer l'expression de ma très haute considération.

Le secrétaire  
R. Polfer

---

assemblée générale - assemblée générale - assemblée générale -

---

Assemblée générale de l'A.N.C.E. 1980

Annexe 1 :

a) Membres sortant ( 2<sup>e</sup> tiers ) :

Hoffmann Berty ; Kuborn-Modert Marie-Paule ; Michels Marcel ;  
Nilles Marthe ; Oesterreicher Raymond ( décédé ) ; Peffer Alice.

b) Les candidatures sont à faire par écrit et peuvent être <sup>encore</sup> présentées au président lors de l'assemblée générale ( veuillez utiliser les fiches ci-jointes ).

Annexe 2 :

Les nouveaux membres actifs qui ont présenté une fiche d'adhésion à l'A.N.C.E. au cours de l'année 1979 - 1980 sont :  
groupe de travail " intégration " ; Association Porte ouverte ;  
.A.L.P.A.P.S. ; Foyer Etienne de Greef Institut St. Joseph ;  
les amis du Sonnenberg ; Kollektiv Spackelter ;

# Freizeit = freie Zeit

mit Gutbrod Motor-Gartengeräten  
wird die Gartenarbeit zum Vergnügen.

Gutbrod hat das Komplettprogramm:  
Rasenmäher für jede Flächengröße, vielseitige  
Motor-Combiggeräte, Wiesenmäher,  
Motorhacken, Gartentraktoren...



Am besten  
einen Gutbrod

# GUTBROD

**Ich bin der »Größte« -  
der Turbo-Jet »115 E«.**

Ich hab' Kraft für große  
Flächen und hohen Rasen und  
bin trotzdem elektrisch-leise!

Mein »Steckbrief«:  
1050 Watt-Motor  
(220 Volt), Turbo-  
Jet-Grasfang-  
system, Klappholm,  
Sicherheitsmesser  
mit Rutschkupplung,  
Zentrale Schnitt-  
höhenverstellung,  
Schnittbreite 45 cm.

Langzeit-  
Garantie!  
Bis 12 Jahre.



Gutbrod pflegt  
Flächen picobello.

**GUTBROD** 

**GUTBROD** 

## Mühe los hacken!

Endlich die  
Nutzgartenpflege  
nach kraft-  
sparendem  
Profi-Muster.

Mit Gutbrod.

Starke Motoren  
verschiedene  
Arbeitsbreiten,  
stabile Ver-  
arbeitung,  
technisch vielseitig ausgestattet.  
In Gutbrod-Qualität außerdem bei  
uns: Robuste Wiesenmäher für  
den Privatgarten, Rasenmäher für  
jeden Anspruch.

Gutbrod pflegt Flächen picobello.



## Rasen mähen

mit Gutbrod Terra Combi

oder hacken, pflügen,  
Wiesen mähen, kehren,  
Schnee räumen...

alles mit 1 Grundgerät.

Am besten  
einen Gutbrod



**GUTBROD**

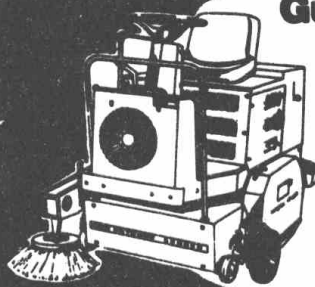
**Gutbrod: für bequeme  
und große**

**Reinigungsleistung**

z.B. Sitzkehrmaschine B 80

im Sitzen Flächen, Ecken und  
Winkel staubfrei kehren mit der Kraft  
von 6 kW (8 PS) und einer Kehrbreite  
von 940 mm

Am besten einen Gutbrod



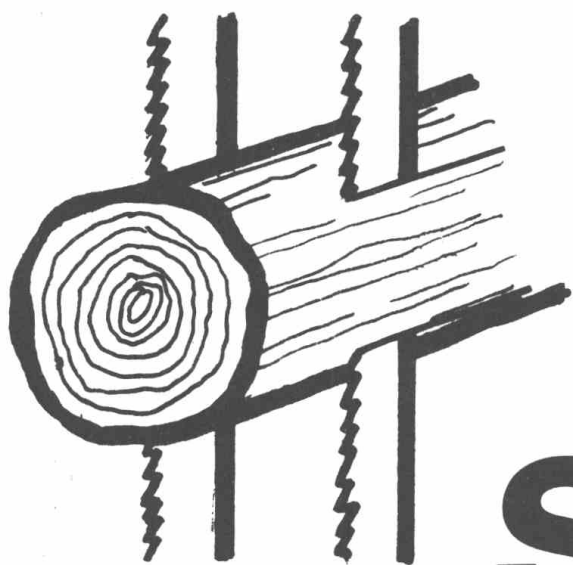
**GUTBROD**

# ACCINAUTO

LUXEMBOURG - C. P. 2003

38, Place de la gare

TÉLÉPHONE 48 05 91



# **scholtes**

**atelier de constructions en bois  
scierie**

**manternach (gr.d. de luxembourg)  
téléphones: 712 24 et 7 11 80**

**livraisons de:**

**bois de construction**

**bois de charpente**

**bois d'emballage (résineux et feuillus)**

**planches, madriers, lattes**

**livraisons au centre de réadaptation  
à capellen**

---

info - info - info - info - info - info - info - info - info - inf

---

C a t a l o g u e   d e s   f i l m s   s u r   l e s   H a n d i -  
c a p s   e t   l a   R é a d a p t a t i o n .

Il nous est parvenu le catalogue des films sur les Handicaps et la Réadaptation édité par le " bureau de documentation audiovisuelle sur les handicaps " à Paris.

" Les documents audiovisuels présentés dans ce Catalogue sont des films 16 et 35 mm, des films Super-8 et des vidéogrammes. Oeuvres de fiction ou documentaires, longs ou courts métrages, commerciaux ou non-commerciaux, ils appartiennent à toutes les tendances du cinéma. "

Tous les films sont " sonorisés. "

Le catalogue comprend un index thématique et un index par handicap, ainsi qu'un index alphabétique.

Des données sont fournies au sujet du producteur et du diffuseur ( ainsi que les conditions de diffusion ). Un court résumé fournit au lecteur les renseignements importants.

L'index thématique comprend :

**I Médecine et rééducation:**

- Techniques et méthodes thérapeutiques
- Appareillage et autres techniques
- Rééducation ( kinésithérapie, ergothérapie ... )
- Education sanitaire, prévention, sensibilisation du grand public
- Formation de personnel

**II Handicap et vie sociale:**

- Intégration / ségrégation
- Psychologie comportementale



---

info - info - info - info - info - info - info - info - info - inf

---

- Vie affective et familiale
- Education / formation ( enfants, parents , éducateurs )
- Scolarité
- Emploi
- Sports
- Loisirs, culture
- Environnement ( architecture, transports, ... )
- Recherche audiovisuelle ( essais, ... )

L'index par handicap comprend :

I Handicap physique :

- handicap physique en général
- handicap moteur
- handicap sensoriel
- autres handicaps

II Handicap intellectuel

III Handicap relationnel

IV Tous handicaps

La catalogue peut être commandé: au bureau de documentation audio-  
visuelle sur les handicaps

38, bvd. Raspail  
75007 P A R I S  
F R A N C E

r.p.

# M·A·N

## **Lastkraftwagen Kommunalfahrzeuge Omnibusse**

M.A.N. bietet Lastkraftwagen für alle Zweige der Wirtschaft: für den Klein- und Handwerksbetrieb. Für das Großunternehmen. Für den gewerblichen Güterverkehr. Für den Werkverkehr, für den Verteilerverkehr und für den grenzüberschreitenden Fernverkehr. Für die Bauwirtschaft und für Sonderaufgaben. Von 10 bis 40 t zul. Gesamtgewicht. Mit 100–294 kW, 136–400 wirtschaftlichen DIN-PS. M.A.N. liefert Kurzhauber, Frontlenker und Unterflurfahrzeuge. Zweiachser, Dreiachser und Vierachser mit Blatt-, Blatt/Luft- und Voll-Luftfederung. M.A.N. liefert auch LKW mit Allradantrieb.

importateur général **GARAGE J.P. SCHOLER**

Succ. Charles **STEINMETZ - SCHOLER**

**LUXEMBOURG**

- Tél.: 43 32 52 - 43 32 64 - Telex : 2357 MANSVLU

206 , rue de Neudorf

### **Le Centre de Réadaptation à Cap**

**vous propose ses produits et travaux en**

**menuiserie**

**serrurerie**

**reliure-cartonnage**

**horticulture**

**céramique**

**accepte: tous les travaux de sous-traitance**

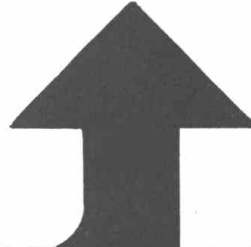
Pour vos excursions  
en autocar,  
demandez notre choix  
de programmes pour  
sociétés et notre brochure  
des circuits organisés  
à travers toute l'Europe.  
Keispelt Tél. 301-46 (3 lignes)  
Eischen Tél. 396-31

Pour vos voyages en train,  
en avion, en bateau et  
avec votre voiture privée,  
adressez vous au  
bureau de voyages  
«4-Saisons»,  
11, avenue de la Liberté,  
Luxembourg  
Téléphone 21188



*Demy Cars*

Entreprise d'autocars Bureau de voyages



**CK FACHGESCHÄFTE**



CK Photo-Forum  
Forum Royal

CK Photo-Center  
6, rue Glesener

CK Photo Aldringen  
Centre Aldringen

**IMMER IN  
IHRER NÄHE**

Interphot 66, rue de l'Alzette

Discophot Helfenterbruck  
Centre Concorde,

Cinéphot Foetz  
Centre M. Le Géant,

---

sécurité à l'école - sécurité à l'école - sécurité à l'école -

---

Ministère de l'Education Nationale  
SECURITE DANS LES ECOLES  
6, boulevard Royal  
Luxembourg

ARTICLE DE PRESSE

Origines et objectifs de la "sécurité dans les écoles"

Le 11 mars dernier eut lieu à l'Atelier Protégé de Cap la remise des certificats officiels à un groupe d'apprentis, de stagiaires et d'ouvriers qui avaient suivi avec succès un " cours de sécurité ".

Ces cours sont une innovation dans notre pays. Ils basent sur la nouvelle législation concernant la sécurité dans les écoles qui vise, à côté de la prévention passive ( mesures matérielles et mesures d'organisation ), aussi et surtout la prévention active, c'est-à-dire, l'éducation des élèves et des jeunes gens à une meilleure prise de conscience des questions de sécurité, à l'école, sur le chemin de l'école, à domicile, pendant les loisirs et sur la route.

Le cours de sécurité à l'Atelier Protégé de Cap constituait également la première prise de contact importante entre une institution HMC et le service national de la sécurité dans les écoles. Il y a bien eu d'autres demandes d'avis mais guère de réalisations concrètes. On sait que pas tous les enfants HMC ne sont à même de suivre des cours, mais, d'un autre côté, il est indispensable de créer pour eux aussi des conditions de sécurité optimales et acceptables.

A ce sujet il est fort regrettable de voir que de nombreuses institutions d'éducation différenciée sont logées <sup>dans</sup> de vieilles maisons peu appropriées et dans des conditions de sécurité parfois

---

**sécurité à l'école - sécurité à l'école - sécurité à l'école -**

---

fort douteuses. Il serait vraiment indiqué de se tenir à l'avenir à la loi et de faire expertiser les logements par le service national de la sécurité dans les écoles avant la construction, l'achat ou l'aménagement.

Ces expertises préalables constituent la seule façon efficace de réaliser aux moindres frais les meilleures conditions et cela dans tous les domaines relevant de la sécurité dans les écoles, à savoir : la prévention des risques d'accidents à l'école et sur le chemin de l'école, la prévention des risques d'incendie et de panique et l'hygiène du milieu scolaire.

On se demandera à présent d'où provient cette soudaine préoccupation pour la sécurité des élèves et si les efforts mis en oeuvre sont effectivement prometteurs ?

La loi du 18 novembre 1978 concernant la sécurité dans les écoles et le règlement grand-ducal du 13 juin 1979 concernant les directives en matière de sécurité dans les écoles se sont imposés à la suite notamment :

- de l'incendie du collège Pailleron à Paris en 1973, ( plus de 20 morts dans un bâtiment qui s'est écroulé dans peu de temps ) et d'autres catastrophes analogues,
- de la prise en charge en 1973 et 1974 des accidents scolaires par l'assurance obligatoire contre les accidents ( Assurance Sociale ) ( nous comptons à présent quelque 3000 accidents scolaires par an ) ,
- de la constatation du fait que dans nos pays industrialisés les accidents sont devenus la cause principale de la mortalité chez les enfants ( rapport OMS de l'année 1971 ).

Compte tenu de cette situation le Conseil des ministres de la CEE a recommandé en 1976 aux Gouvernements de prendre des mesures et de concerter les actions au niveau national.

Etant donné que la sécurité dépend aussi du comportement des gens et qu'un comportement sûr peut être obtenu au mieux par

---

sécurité à l'école - sécurité à l'école - sécurité à l'école -

---

l'éducation, il n'était que naturel de placer les initiatives sous l'autorité du ministre de l'éducation nationale.

On se demandera à présent s'il existe effectivement des moyens susceptibles de prévenir efficacement les accidents et les catastrophes ou bien si les quelques 15 à 20 enfants qui meurent chaque année dans un accident de circulation et dans d'autres accidents ne constituent pas tout simplement le tribut que nous devons annuellement à notre bien-être général, à notre civilisation et à notre commodité mécanisée ? C'est au moins comme ça que notre société semble avoir pris la chose jusqu'ici.

D'un autre côté, à considérer les résultats obtenus dans les entreprises au niveau de la sécurité du travail, on doit conclure qu'il serait un crime que de continuer à laisser mourir ou se faire estropier chaque année sans broncher des dizaines d'enfants ( et des centaines d'adultes ) dans des accidents, si en même temps nous pouvons nous prévaloir d'un standard de vie jamais atteint auparavant et si nous ne finissons pas de nous dévouer de mille manières pour d'autres causes humanitaires.

Les accidents et les catastrophes sont évitables en effet. Les entreprises industrielles et commerciales l'ont montré, aussi dans notre pays. Leurs motifs sont peut-être imprégnés plutôt de considérations économiques que de réflexions morales, mais les résultats sont là. Ils sont le fruit de beaucoup d'efforts, d'une grande persévérance et de la collaboration de tous.

Dans les écoles nous ne faisons que débiter et le plus pressant travail consiste à informer et à motiver les responsables, le Gouvernement, les Bourgmestres, les Directeurs, les enseignants et les parents.

A partir du moment où les personnes concernées ont compris que les accidents et les catastrophes ne relèvent pas de la fatalité, qu'il y a moyen de les combattre et de les éviter et que les efforts et dépenses sont justifiés dans l'intérêt de la santé et du bien-être de nos enfants, on peut passer aux réalisations concrètes qui

---

sécurité à l'école - sécurité à l'école - sécurité à l'école -

---

consistent notamment dans :

- l'expertise des projets de construction et d'aménagements ( conformité aux directives du 13.06.1979. ),
- la réception des travaux finis avant la mise en service des installations techniques dangereuses et de sécurité,
- la nomination d'un délégué à la sécurité dans chaque école (surveillance de l'application des directives ; organisation d'exercices ; information des enseignants ; éducation des élèves, etc. ),
- la mise en place d'un comité local de sécurité ( organe de concertation des points de vue des différents partenaires ),
- la mise en oeuvre de l'éducation des élèves ( cours, exercices, journées de sécurité, éléments de sécurité à introduire dans les programmes scolaires dans différentes branches à différents niveaux ),
- etc.

La sécurité a de multiples aspects. Basée sur la sécurité du travail, qui a pris ses origines il y a 100 ans à peu près dans les mines surtout, et qui s'est développée peu à peu, <sup>pour gagner</sup> à différents degrés évidemment, l'ensemble du monde du travail manuel, elle commence à s'infiltrer peu à peu dans notre vie de tous les jours, dans les ménages, les loisirs, la circulation routière, les administrations, les écoles etc. La sécurité est devenue aussi une vraie science faisant l'objet d'études et de formations complètes aboutissant même, dans certaines universités, au grade de docteur (Dr. rer. sec. )

Le chemin est tout tracé, il n'y a qu'à le suivre dans un esprit de bonne volonté et de collaboration.

Peut-être qu'il reste à surmonter une certaine aversion à l'égard de tout ce qui concerne la sécurité, étant donné que nous avons été habitués à y lier étroitement des considérations de responsabilité, de sentiment de culpabilité, de restriction des libertés individuelles et de fautes personnelles.

Or, la sécurité telle qu'elle est envisagée par la loi du 16 novembre 1978 concernant les directives en matière de sécurité dans

---

sécurité à l'école - sécurité à l'école - sécurité à l'école -

---

les écoles est toute différente. Cette sécurité est plutôt inspirée des axiomes que voici :

- les accidents et les catastrophes ne relèvent pas du destin ou de la fatalité; ils constituent des événements physiques prévisibles, mesurables, détectables et évitables,
- il ne suffit pas de mettre en oeuvre la protection après-coup ( pompiers, ambulances, assurances, etc. ), il faut aussi une vraie prévention tendant à éviter les accidents et les catastrophes : l'Etat et chaque citoyen individuellement assument des obligations légales, administratives, morales et économiques en cette matière,
- il est inadmissible d'agir uniquement sur le comportement des gens pour garantir la sécurité ( les personnes et surtout les enfants sont trop <sup>seul</sup> sujets à des distractions, inattentions, <sup>commence</sup> émotions, etc. ). Le vrai chemin d'une prévention efficace au niveau des conditions matérielles, techniques et d'organisation,
- la sécurité est là pour servir l'homme et non le contraire, c'est-à-dire l'environnement et les machines doivent être adaptés à l'homme, à ses capacités, facultés et moyens et cela de nouveau en premier lieu par tous les moyens matériels, techniques et d'organisation disponibles,
- chaque individu assume la pleine responsabilité de ses faits et actes et, nonobstant la couverture matérielle des risques par les assurances, la préservation de sa propre intégrité physique et de celle des autres est en premier lieu une question de morale,
- la sécurité, demandant au départ des investissements et engagements supplémentaires tant matériels que personnels, finit par porter ses fruits aussi dans d'autres domaines tels que la commodité, l'efficacité, l'économie d'énergie, la rentabilité, etc.

Ces principes sont certes évidents. Le problème ne consiste pas à les établir et à les exprimer, ni même à élaborer et à mettre en vigueur les directives qui régissent leur application. Vu les négligences du passé, la mise en pratique de la nouvelle législation demande des sacrifices, des dépenses et de l'engagement. Les autorités et les responsables ne seront y disposés que dans la



---

sécurité à l'école - sécurité à l'école - sécurité à l'école -

---

mesure où les personnes intéressées feront sentir que la sécurité devient une de leur préoccupation prépondérantes.

Il est très encourageant de constater que le nombre des dirigeants, enseignants et parents qui prennent au sérieux la nouvelle réglementation et qui demandent son application augmente de jour en jour et il reste à espérer qu'un jour nous n'aurens plus à nous faire faire le reproche de ne pas avoir tout fait pour le bien-être et l'intégrité physique de nos enfants.

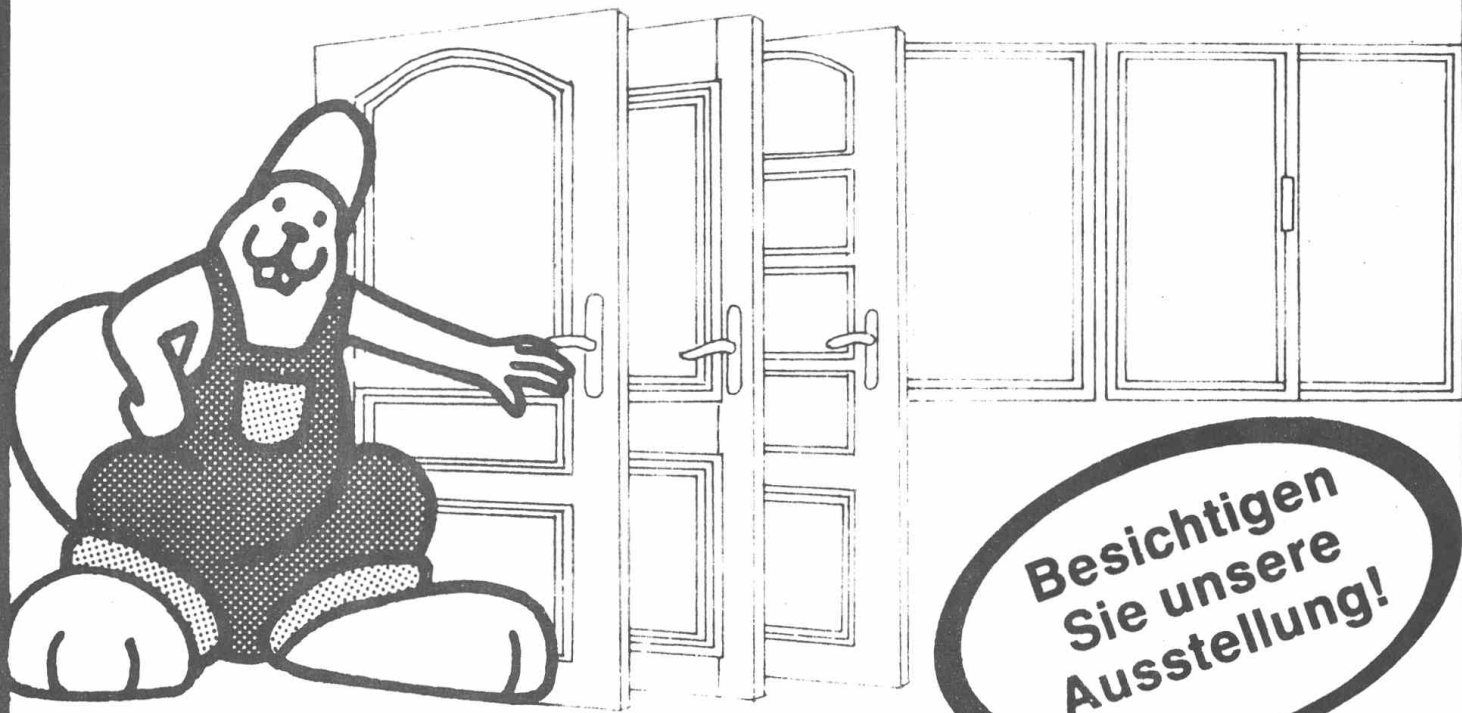
Lucien Jacqué

Inspecteur général de la sécurité  
dans les écoles

# IHR SPEZIALIST FÜR DEN INNENAUSBAU

Grosse Auswahl von:

- Edelholzpaneelen
- Friesen
- Deckenplatten
- Stültüren -  
Moderne Türen
- Fertigparkett
- Haustüren
- Holztreppen
- Fenster



Besichtigen  
Sie unsere  
Ausstellung!

**Bois Centre Hoffmann**  
Alzingen/Hespérange

OUVERT TOUTE LA SEMAINE  
de 8-12 et de 14-18 heures